

re une réponse de vous au plus vite pour voir si vous aimez à me rencontrer dites moi au je pouvez vous rencontrer et quelle jour et je pense que rien me sera impossible pour vous je vous salut en esperant vous voire bientôt et vous envoi ses verres pour vous.

Da plaisir de vous voire a en être à jamais privé
J'an mourai certainement dans le couron ce l'été
Ne lesez pas mon amour sans expoire
En vous j'espere et je m'endore le soir.

Voicit mon adrais.e
Ste. Héuélime
Datehaistère, Co.
P. Q.

Jo suis pour la vie celle qui porte le cœur au bout des laivre pour vous.
Un gros Laique de M. D.

M. Roquet, député de l'Allier, propose, — ce qui n'est pas nouveau, — de frapper d'un impôt la classe trop nombreuse des célibataires.

Jean de Nivelles ne croit pas à l'efficacité de cette missive :

La servitude imposée aux célibataires, d'après le programme de M. Roquet, serait d'une tout autre nature, mais tout aussi abusive, arbitraire, du moins dans certaines de ses parties. Elle consisterait en ceci — qui n'est que juste — que les réservistes célibataires devraient former le premier ban de la réserve, ban qui serait appelé le premier, en temps de guerre, et soumis, en temps de paix, à un supplément d'exercices et de manœuvres; ensuite que ce premier ban serait maintenu, un temps double, sur les listes de service, c'est-à-dire douze ans au lieu de six. Il y a certainement du bon dans la proposition de M. Roquet, bien qu'elle porte une certaine atteinte à la liberté, en poussant à l'obligation du mariage. Son espoir est que la situation de la France, en tant que chiffre population, y gagnerait et que les célibataires, acculés dans une impasse, se prononceraient bientôt pour le mariage.

En est-il bien sûr? Est-il bien sûr même qu'une pareille mesure édictée relèverait, dans un temps donné, le chiffre de la population? C'est douteux. Ce n'est pas précisément par crainte de la vie de famille que l'on marie moins aujourd'hui; l'appréhension a une tout autre cause: c'est parce qu'on réfléchit et qu'on se demande comment, la famille survenant, on pourra subvenir aux charges nombreuses qu'elle entraîne et qui, chaque jour, se font plus lourdes et plus dures. On ne peut pas empêcher des hommes de penser à cela. Dans certaines conditions, la vie est un problème même pour les célibataires, surtout dans les villes. Les objets de première nécessité ont atteint des prix tellement exorbitants que, pour un grand nombre, la vie est un calcul de tous les jours, et qu'il leur faut une grande dose de



DANS JACQUES-CARTIER.

Descarries. — Arrive donc, grand lâche! Essaie de m'oter c't'écopeau sur l'épaulo.
Mousseau. — Attends un peu. Je ne suis pas encore prêt, laisse finir la bataille là-bas entre Leblanc et Gaboury et je serai ton homme.
Mercier et Trudel. — Tiens bon, Descarries, on t'accotera tous les deux et tu lui donneras une dégélée.

pondération pour équilibrer leur trop maigre budget.

Le problème est là, et non ailleurs. C'est dans une diminution du prix des objets nécessaires à la vie qu'on en trouvera la solution. Mais on n'a pas l'air d'en prendre le chemin. Plus ça va, plus tout augmente, et la pièce de cent sous d'aujourd'hui ne vaut guère plus que la pièce de quarante sous d'il y a trente ans. Ce qui prouve qu'il y a trente ans on pouvait songer à se marier sans craindre la misère quand on gagnait cent sous, et qu'aujourd'hui, avec les mêmes cent sous, on a bien du mal à vivre seul. Il n'y a pas de denrée qui ne soit payée un prix fou par le consommateur, d'abord parce que les impôts sont écrasants, ensuite parce qu'une foule d'intermédiaires s'enrichissent à même l'argent du pauvre monde. Si l'on savait ce que coûte on bloc le poisson qui sort qui du bateau de pêche, on serait réellement effrayé de la valeur qu'il prend rien que dans son trajet du port de pêche aux Halles centrales de Paris.

C'est là qu'est le nœud de la question, et c'est là qu'il faut chercher le remède.

BADINAGES.

Scène de province :
On se met à table. Entrée de M. Hippolyte.
— Vous avez diné, mon cher Hippolyte ?
— Oui, madame.
— Quel dommage! Une autre fois, je vous en prio...
Huit jours après. Même décor.
— Vous avez diné, mon cher Hippolyte ?
— Non, madame.
— Comme vous avez tort de dîner si tard : vous vous abîmez l'estomac !

Une délicieuse annonce cueillie dans le journal *le Citoyen*, de Marseille :

« Le pain de la boulangerie générale, pétri mécaniquement, est absolument exempt de suors et d'écoulements humains, même avec les plus grandes chaleurs. »

Mais alors... il est donc vrai que nous vivons de la sueur du peuple !...

C'est à remercier son boulanger!



AVIS.

Allons en masse au grand Pique Nique National et aux courses à Sorel, lundi le 13 Août par le vapeur "TROIS-RIVIERES".
Départ à 8 heures A. M. et de Sorel à 6 heures P. M. Bande de musique et orchestre à bord.

Passage aller et retour 75 cts.

Allons-y

BLACK JOE

Montréal vient de retrouver Black Joe absent depuis plusieurs années.

Il nous est revenu avec l'intention bien arrêtée de devenir la coqueluche du public gourmet et ami de la bonne chère.

Black Joe, autrement dit, M. Jos. Riendeau, ex-proprétaire du St. James à Trois Rivières, à pris en mains le restaurant du Grand Vatel.

Ce restaurant, grâce aux réparations qu'il y a fait faire est devenu une véritable bonbonnière.

Les salons privés sont meublés avec luxe et offrent tout le confort possible.

La cave est fournie des meilleurs vins.

Le chef de cuisine est digne du nom de Vatel, cuisinier de Louis XIV.

Le service est irréprochable.
Le grand Vatel est sur la rue St. Jacques, porte voisine de la Banque Vile-Marie, près de la rue St. Lambert.

HOTEL DU CANADA

No. 17 RUE ST. GABRIEL MONTREAL.

RIVARD & FILS,

PROPRIETAIRES.

—000—

Le magnifique HOTEL DU CANADA, de Montréal, dont la popularité est si bien connue, vient de passer entre les mains de nouveaux propriétaires qui y ont fait de grandes améliorations dans le genre le plus moderne, ce qui le met sur le pied des principaux établissements de ce genre sur le continent américain.

Le public voyageur trouvera à l'HOTEL DU CANADA des chambres spacieuses, parfaitement aérées, meublées avec un luxe exquis, une table abondamment fournie et un service excellent. Les liqueurs sont choisies et les vins des meilleurs crus.

Des omnibus stationnent à l'arrivée de tous les chemins de fer et des bateaux à vapeur, et un employé de l'hôtel est chargé d'accompagner les voyageurs qui veulent bien visiter cet établissement.

Avec un tel confort, les propriétaires de l'HOTEL DU CANADA osent espérer une large part du patronage public.

RIVARD & FILS,

PROPRIETAIRES.

Un joli mot :

La fille aînée d'un amour dramatique célèbre, fort gâtée par son père, disait dernièrement :

« Jo veux épouser l'homme le plus bête de Paris. »

— N'aie pas peur, répliqua sa jeune sœur, il n'y en aura pas de plus bête que celui qui t'épousera.

— Quelle différence y a-t-il entre le chêne et le mariage ?

— C'est que le chêne est un bois dans lequel il y a beaucoup de nœuds, et le mariage un nœud dans lequel il y a beaucoup de bois.

CHLORURE DE CHAUX.

Pour blanchir le linge et pour un désinfectant de première classe servez-vous du Chlorure de Chaux préparé par C. D. Morin et vous réussirez. Directions complètes sur chaque paquet. Si vous avez besoin de blanc de cœurse achetez-le à la livre, il est moins cher que celui que vous achetez en paquet pour du Chlorure de Chaux. Un mot au sage est suffisant.

LESSI CONCENTRÉ.

Les personnes de la campagne ou autres qui ont besoin de Lessi concentré à la livre en recevront en envoyant cinq cents par livre et en indiquant la Station du chemin de fer ou du Bateau le plus près de chez eux. Directions complètes pour toute sorte de savon envoyées avec chaque paquet. C'est la chose la plus économique que vous puissiez vous procurer.

Adressez,
C. D. MORIN, 616 Ste. Marie, Montréal.

SIROP DU PRINCE DE GALLES.

Le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood est recommandé par tous les bons médecins et par toutes les mères qui s'en sont servi. Il contient plus de propriétés guérissantes et fortifiantes qu'aucun autre sirop connu.

Les mères qui ne le connaissent pas sont priées d'en référer aux personnes qui ont donné les certificats suivants et qui pourraient être comptés par centaines de même force.

C. D. MORIN, PROPRIÉTAIRE, 616 rue Ste. Marie.

C. D. MORIN, ECR. MONSIEUR,

Pour l'information des personnes qui sont dans mon cas et pour le bien public je désire beaucoup que le présent soit publié. Il y a bientôt trois ans, ayant des enfants malades j'essayai de deux ou trois sortes de sirops sans obtenir aucun soulagement. C'est alors qu'ayant entendu parler du Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood je m'en procurai, et depuis ce temps mes enfants sont bien et je crois réellement que si j'avais eu de ce sirop plus vite, plusieurs de mes enfants qui sont morts seraient aujourd'hui en aussi bonne santé que mes autres. En conséquence j'en vend beaucoup et il donne toujours entière satisfaction.

Avec reconnaissance,
DAME LUC TASSE,
Épouse de LUC TASSE, ECR.,
Maître de Poste et Epicier
Côte St. Michel, 28 Avril 1881.

Mr. C. D. MORIN, MONSIEUR,

Nous désirons vous remercier sincèrement pour le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood que vous nous avez vendu depuis quatre ans, après avoir essayé de plusieurs autres sirops sans pouvoir empêcher nos enfants de mourir (et nous en avons dix de morts) ayant entendu parler du sirop du Prince de Galles nous nous en sommes procuré, et ce n'est que depuis ce temps que nous avons pu élever nos enfants qui étaient toujours très malades. Il nous est tout-à-fait indispensable et c'est la seule chose qui nous ait réussi.

Nous le recommandons de tout cœur à tout nos amis et nous le considérons comme un véritable trésor et un bienfait pour tous ceux qui ont des enfants malades.

MICHEL CHARBONNEAU,
forgeron,
ET SON ÉPOUSE,
4 Rue Perthuis.
Montréal, 9 avril 1881.